

Laissez-moi vous dire un truc !



YVES AUBRY

Laissez-moi vous dire un truc



**scribest**  
*L'édition solidaire*

Ce livre est publié par un éditeur indépendant.

REMERCIEMENTS DE L'ÉDITEUR :

*À notre équipe de relecteurs/correcteurs bénévoles,  
Claire Lobstein & Arnaud Kern.*

REMERCIEMENTS DE L'AUTEUR :

*À François Annocque, pour sa relecture critique et bienveillante,*

*À Hubert, Isa, Nico, Pat, Valérie, Véro (dans ce désordre que  
j'aime tant) pour leur soutien indéfectible !*

*À monsieur Petiot, un enseignant comme on n'en fait plus !  
Dieu soit loué ! Et que Lucifer te rôtisse le cul pour l'éternité !*

*À Khalil qui veille sur mon trésor,*

*À Jeanne et Lucien, Les Justes qui m'ont permis de naître et d'exister.  
Sans eux ce roman n'aurait jamais vu le jour.  
Mon amour et ma reconnaissance éternels,*

*Merci aussi de m'avoir donné mes merveilleux cousins,  
Isabelle, Joelle et François.*

*à Romane,  
ma fille, ma bataille  
à Sylvie et Françoise*

Puis il s'interrompt et se demande si ce bonheur  
n'est que pour les circoncis.

Charles de Rémusat, *Abélard*, tome II,  
Projet Gutenberg.

*Il est interdit d'interdire !  
Sous les pavés la plage.  
Sois jeune et tais-toi !  
Slogans de Mai 68.*

*Ce titre enrichit notre Collection « LES CONTEMPORAINS »  
dans la Nouvelle série « ROMANS & NOUVELLES »*

ISBN 979-10-92758-30-6

Dépôt légal septembre 2025

© YVES AUBRY, SCRIBEST ÉDITIONS, 2025

*Tous droits d'adaptation, de reproduction et de copie réservés*

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contre-façon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Cet ouvrage est une œuvre collective au sens de l'article L. 113-2 du Code de la propriété intellectuelle.



Devant le Monument aux Morts, Strasbourg, 2024.

## PROLOGUE

Par Georges Yoram FEDERMANN, psychiatre

MOI AUSSI J'AI QUELQUES TRUCS À VOUS DIRE !

---

**J'**AI TOUJOURS beaucoup de plaisir à me plonger dans les livres publiés par Scribest. Je m'en délecte et m'en nourrit. Il m'arrive d'en préfacer certains et je considère cela comme un insigne honneur.

*Je suis entré dans cette lecture avec une certaine jubilation, saisissant que le ton cassant, l'argot, les néologismes traduisaient une force de vie inouïe plus puissante que la douleur, l'injustice, les humiliations, la violence au quotidien, les aménagements pour tenir dans nos vies étriquées et souvent tristes.*

*J'ai senti que l'écriture pouvait sauver... son auteur et sauver aussi le lecteur, happé par l'humour, l'autodérision (meilleur moyen de se porter une attention scrupuleuse et de se reconnaître quand tout va à vau-l'eau).*

*J'ai eu le sentiment de me retrouver dans les romans d'Edouard Louis ou de Nicolas Mathieu. J'ai pensé au Le nazi et le barbier d'Edgard Hilsenrath qui a été parmi les premiers à représenter la destruction des Juifs d'Europe par une farce, comme le film La vie est belle de Roberto Benigni.*

*J'ai pensé aux familles honnies et aux violences intra-familiales si fréquentes, aux drames de l'inceste, aux tabous et aux silences qui s'imposent à nous comme une évidence, un devoir, un impératif, quitte à en crever...*

*Je retrouve cela de toutes parts dans mes lectures : Mars de Fritz Zorn; l'incroyable Le démon de la colline aux loups de Dimitri Rouchon-Borie ou encore La traversée de l'été de Truman Capote. Chacun est assigné à une place, à un rôle; essentialisé et voué au silence, pour finir.*

*Au silence commun qui nous submerge jusqu'à nous faire honte mais auquel on aura tant de peine à échapper au prix de la trahison des origines. On retrouve dans ce livre une infinie tristesse, une mélancolie insondable et inexpugnable, une infinie tendresse pour les bourreaux du quotidien (parents, enseignants) croqués avec tant d'humanité et de bienveillance que cela nous les rend presque aimables, presque supportables.*

*Nous entrons dans la famille d'une certaine manière.*

*Et cela nous aide, non pas à rendre nos pauvres destins enviables, mais représentables, incarnés, supportables et possibles.*

*L'écriture, l'humour peut nous protéger sinon nous sauver de l'absurdité et de la transmission de la violence du bourreau par le silence des victimes, comme si le bourreau avait gagné deux fois.*

*Restera toujours le pardon.*

*Ne sommes-nous pas tous des "Malgré-Nous"? Des "incorporés de force"?*

*Pris dans les aveuglements, les souffrances, les lâchetés,*

*les renoncements, les limites de nos parents ou de nos éducateurs : Que reste-t-il alors de nos souffrances ?*

*« Œil pour œil, dent pour dent », a-t-on coutume de dire à propos de la réparation d'un dommage.*

*Cette expression provient de la "Loi du Talion", qui apparaît en 1730 avant J. C. dans le code d'Hammourabi, alors roi de Babylone. Comment se mesure l'importance d'une réparation ? Comment se mesure la gravité d'un dommage ?*

*Les blessures corporelles et les cicatrices se voient et peuvent s'arborer comme des médailles. Qu'en est-il des marques psychiques de la souffrance, invisibles, insidieuses, indélébiles souvent, qui vont isoler le stigmatisé, et rendre son témoignage d'autant plus anachronique, parfois même étrange ? Ce blessé de la vie va devenir étranger à une grande part de lui-même.*

*Comment va, après une telle rupture, s'opérer le travail de transmission, de mémoire et de connaissance, à partir d'un patrimoine affectif que l'intéressé lui-même n'aura jamais plus exploré ?*

*Comment ces personnes auraient-elles pu transmettre à leurs proches et leurs enfants, de manière éducative, la compréhension d'une multiple défaite, d'une multiple aliénation ? D'abord, le prix intime d'une "incorporation de force", le plus souvent subie. Ensuite, bon gré, mal gré, d'avoir été compagnon de route des "survivants".*

*Comment intérioriser autre chose que l'enfouissement, le déni, la rancune, l'ironie grinçante, l'autodévalorisation, face à l'impossibilité de trouver légitimement une*

*place digne et équitable dans l'histoire idéalisée de la France, « martyre et résistante », exaltée dans le discours gaulliste ?*

*Comment supporter d'entendre insinuer, parfois longtemps après, qu'on avait manqué de courage de ne pas désertier ?, de ne pas résister et de s'être laissé entraîner dans les chambres à gaz sans se battre ? Comment témoigner quand on n'arrive pas à se représenter les étapes de son propre Chemin de Croix ?*

*Il restera alors, aux victimes méconnues et méprisées de la tragédie de ces "Incorporations de force", le recours du refuge dans la colère, la honte de l'incompréhension, et le silence...*

*Survivre psychiquement, avec les fardeaux de l'effroi et de la violence, on comprend qu'elle a pu induire la soumission à l'autorité.*

*Reste néanmoins, comme garde-fous, le travail, l'enracinement dans les coutumes, apaisantes, la vie du terroir, y compris dans ses formes religieuses...*

*Reste aussi, peut-être, pour ne plus avoir à choisir, le renoncement à la langue maternelle ? L'alcool, la drogue, les toxiques ?*

*Reste aussi, hélas, pour cette génération qui s'éteint, l'obsessionnalité, sans compter les troubles fréquents (et non-dits) de la parentalité et de la conjugalité. Reste enfin, pour les descendants, la difficulté majeure de s'identifier aux parents (survivants), ou l'idéalisation et la sacralisation du parent disparu à jamais.*

*Reste enfin le silence des femmes, et la transmission d'un sentiment d'absurdité de la guerre...*

*Reste l'écriture, l'autodérision et le pardon :*

*Autrement dit, pardonner, c'est résister à la cruauté du monde. Jacques Derrida nous suggère le "pardon-révolution" :*

*« Si je dis, comme je le pense, que le pardon est fou, et qu'il doit rester une folie de l'impossible, ce n'est certainement pas pour l'exclure ou le disqualifier. Il est peut-être même la seule chose qui arrive, qui surprenne, comme une révolution, le cours ordinaire de l'histoire, de la politique et du droit ».*

*Ou encore Paul Ricœur :*

*« Le pardon échappe au droit aussi bien par sa logique que par sa finalité. D'un point de vue, qu'on peut dire épistémologique, il relève d'une économie du don, en vertu de la logique de surabondance qui l'articule et qu'il faut bien opposer à la logique d'équivalence présidant à la justice ; à cet égard le pardon est une valeur non seulement supra-juridique mais supra-éthique ».*

*Tout ne commence-t-il pas avec la question du "premier acte de foi" qui consiste à admettre que nos parents nous ont donné un nom : mes parents m'ont appelé Georges Yoram Meyer et je les ai cru sur parole.*

*Comment accueillons-nous notre nom ? Comment le portons-nous ?*

*Comment le donnons-nous à voir en exemple ou comment dépensons-nous de l'énergie pour en masquer ses significations ?*

*Tout commence par la manière dont nous nous représentons le rôle que nos parents ont eu vis-à-vis de nous.*

## PROLOGUE

*Nous ont-ils attendus, accueillis, reconnus, portés, ou avons-nous été un poids pour eux ?*

*Voilà des questions à l'origine et sur les origines qui vont (sur)déterminer notre capacité au pardon ou notre conviction que notre colère et nos vengeances seront toujours légitimes.*

*N'est-ce pas Yves Aubry ?*

**Georges Yoram Federmann**

*Circoncis et lucide*